



UN PROJET HYDROÉLECTRIQUE
ENTRE L'ISÈRE ET L'AIN

Compte rendu de la Rencontre de proximité n°2 à Loyettes

Le caractère impraticable des berges du Rhône en raison de la crue a obligé les équipes à remplacer la visite de terrain prévue le samedi 16 décembre 2023 à Loyettes par une rencontre de proximité Place des Mariniers à Loyettes de 9h00 à 12h00.

Objectifs : Les rencontres de proximité permettent d'aller à la rencontre des acteurs potentiellement concernés par le projet (notamment riverains et commerçants), et d'encourager la participation du public, grâce à une démarche proactive. Les personnes rencontrées ont également la possibilité de déposer une contribution écrite dans une urne, *via* des fiches disponibles sur le stand.

Ces rencontres ont ainsi un double objectif :

- Informer largement sur le projet et sur les modalités de la concertation, inviter les publics à se rendre aux réunions publiques ;
- Répondre aux questions des publics et recueillir leur avis en les invitant à s'exprimer *via* différentes modalités d'expressions.

Lieu : Loyettes, Place des Mariniers

Date et horaire : 16 décembre 2023, de 9h00 à 12h00

Matériel :

- Un stand aux couleurs du projet au sein du marché, afin d'être visible et identifiable par les usagers.
- 8 kakémonos d'information, dont 6 sur le projet à l'étude, 1 sur CNR et 1 sur la CNDP
- Des synthèses et des dossiers de la concertation préalable
- Des fiches destinées à recueillir les contributions des citoyens et une urne

Intervenants, maître d'ouvrage :

- CNR : Marieke BARRAUD, Olivier LE BERRE, Laurent TONINI

Teneur générale des échanges

Durant trois heures, les intervenants ont échangé avec une cinquantaine de personnes afin d'informer sur le projet, sa localisation, les enjeux et les alternatives, sur les impacts du projet, sur les objectifs et les modalités de la concertation préalable et sur le calendrier des rencontres publiques, de répondre aux questions et de recueillir les contributions.

54 personnes rencontrées au total. Une centaine de synthèses et une cinquantaine de dossiers de concertation ont été distribués. Le maître d'ouvrage a donné une vingtaine de documents à une habitante de Saint-Romain-de-Jalionas et à plusieurs représentants d'associations afin qu'ils puissent les distribuer sur les territoires et auprès de leurs adhérents, car ces derniers indiquaient que tous ceux disponibles en mairie avaient déjà été distribués.

Parmi les participants, le Maire de Loyettes et son adjointe, des agriculteurs, des adhérents et/ou représentants d'associations : Lyon Crémieu ParFer, Ligue de Protection des Oiseaux, Sortir du Nucléaire et le collectif Stop Barrage qui avait donné rendez-vous à ses adhérents. Les membres du collectif STOP BARRAGE se sont installés en face au stand Rhôneergia et ont distribué des tracts aux passants.

Communes d'habitation des personnes rencontrées : Loyettes, Saint-Romain-de-Jalionas, Lagnieu, Tignieu, Anthon, Hières-sur-Amby, Belleville-en-Beaujolais.

Contenu des échanges

Avertissement : le compte-rendu ici consigné correspond à une synthèse des éléments recueillis au cours des rencontres de proximité.

Le lecteur est invité à se reporter au dossier de concertation et ses annexes qui présentent en détail le projet Rhôneergia et ses incidences potentielles sur le territoire.

La concertation préalable : Une grande partie des personnes rencontrées souhaitaient interroger les garants de la CNDP au sujet des modalités de la concertation préalable. Ils ont fait part de leur étonnement quant à la décision de la CNDP de ne pas organiser un débat public pour un projet tel que Rhôneergia, et ont interrogé le maître d'ouvrage sur l'absence des garants lors de la rencontre. Le maître d'ouvrage a expliqué qu'aucun garant n'avait pu se rendre à cette rencontre et a invité les participants à écrire aux garants par courrier postal à l'adresse suivante : CNDP, Concertation Rhôneergia, 244, boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS et/ou par courrier électronique à l'adresse suivante : concertation-rhoneergia@garant-cndp.fr.

Quelques habitants de Saint-Romain-de-Jalionas se sont étonnés de ne pas avoir reçu la synthèse dans leur boîte aux lettres ; seuls les habitants du lotissement de Chevramont ont indiqué l'avoir reçu. Le maître d'ouvrage a expliqué avoir reçu un justificatif de La Poste stipulant que les documents avaient été distribués dans toutes les communes du périmètre de la concertation, Saint-Romain-de-Jalionas inclus (au total, 28 000 envois postaux étaient prévus ; cette information a été portée à connaissance des personnes interpellant les représentants du maître d'ouvrage). Par ailleurs, lors de la réunion publique d'ouverture de la concertation, les garants de la CNDP ont témoigné de la conformité du processus de contractualisation de CNR avec La Poste. CNR s'est toutefois engagé à réitérer l'envoi des documents après les fêtes dans les communes de Loyettes (01) et de Saint-Romain-de-Jalionas (38).

- **La localisation du projet et l'option du pont :** La majeure partie des personnes rencontrées ont mentionné l'hypothèse de construction d'un pont sur le barrage et la question de la localisation du projet dès le début des échanges. Les critères techniques ou géophysiques qui fondent la

localisation du projet ne sont pas interrogés ni discutés. Le sujet du pont est mis en avant, notamment par les habitants de Saint-Romain-de-Jalionas qui y sont fortement opposés et, de ce fait, rejettent le projet lui-même, de peur de subir les nuisances d'un report de flux de véhicules. Il est aussi mis en avant par les habitants de Loyettes qui souhaitent la construction d'un nouveau pont. Selon les participants affiliés au collectif STOP BARRAGE, des informations erronées seraient transmises aux riverains concernant ce sujet et cela porte à confusions.

Le maître d'ouvrage a précisé qu'aucun pont n'est prévu dans le cadre du projet Rhôneergia. Au stade du développement de projet, le projet Rhôneergia porté par CNR ne prévoit que le franchissement sur l'aménagement nécessaire à l'exploitation et à la maintenance de l'usine et du barrage. Il indique toutefois que les conseils départementaux de l'Ain et de l'Isère mènent simultanément une étude d'opportunité d'un franchissement routier entre les deux rives du Rhône et de sa localisation.

- **Les EPR2 et l'eau :** Une grande partie des personnes rencontrées ont mentionné le projet voisin de construction de nouveaux réacteurs nucléaires (EPR2) sur le site de la centrale du Bugey. Généralement favorables aux EPR2, ces personnes ont toutefois exprimé des inquiétudes concernant le réchauffement climatique, les conséquences sur l'eau et la gestion de l'eau en cas de sécheresse ou d'inondation. D'autres, favorables ou défavorables, ont estimé que le projet Rhôneergia servait le projet d'EPR2.

Le maître d'ouvrage a indiqué que le projet Rhôneergia et le projet d'EPR2 sont indépendants et pourraient exister l'un sans l'autre. Pour autant, Il a été précisé que CNR et EDF travaillent ensemble à la compatibilité des deux projets dans la perspective d'un objectif national partagé de mix énergétique.

- **Les sédiments :** La gestion des sédiments est un sujet récurrent sur le Rhône et beaucoup de participants s'interrogent sur les impacts environnementaux de la construction de l'ouvrage. **Le maître d'ouvrage** a expliqué que des analyses de la qualité des sédiments du Rhône ont été réalisées en 2022 pour alimenter la réflexion sur le projet.



